



Commune de Pecq
Arrondissement de Tournai
Province de Hainaut

Extrait du Code de la
Démocratie Locale et de la
Décentralisation

Art.L1122-12
Le conseil est convoqué par le
collège communal.
Sur la demande d'un tiers des
membres en fonction, le
collège communal est tenu de
le convoquer aux jour et heure
indiquées.

Art .L1122-17 - 7
Le Conseil ne peut prendre de
résolution si la majorité de ses
membres en fonction n'est
présente.
Cependant, si l'assemblée a
été convoquée deux fois sans
s'être trouvée en nombre
compétent, elle pourra, après
une nouvelle et dernière
convocation, délibérer, quel
que soit le nombre des
membres présents, sur les
objets mis pour la troisième
fois à l'ordre du jour.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Aux membres du Conseil communal
Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale
et de la décentralisation, vous êtes invité(e) à assister à la séance
du Conseil communal qui aura lieu le
24 octobre 2022 en présentiel en la maison communale
à **19 heures précises**.

Pecq, le 14 octobre 2022

La Directrice générale, ff

Le Bourgmestre, ff

Gwendolina HORNEBECQ

Jonathan GHILBERT

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE

COMMUNICATIONS

ENSEIGNEMENT

(Dossier n°2022/12/SP/1) : Plan de pilotage – école communale d'OBIGIES – Présentation :

Approbation

(Dossier n°2022/12/SP/2) : Plan de pilotage – école communale de PECQ – Présentation :

Approbation

(Dossier n°2022/12/SP/3) : Plan de pilotage – école communale de WARCOING – Présentation :

Approbation

INTERCOMMUNALE

(Dossier n°2022/12/SP/4) : Intercommunale IMSTAM – assemblée générale extraordinaire :

ordre du jour : Approbation - Décision

FINANCES COMMUNALES

(Dossier n°2022/12/SP/5) : Situation de caisse de la DF ff au 30.09.2022 : Approbation - Décision

ACQUISITION – ALIENANTION

(Dossier n°2022/12/SP/6) : Acquisition d'une parcelle sise à PECQ/WARCOING cadastrée 1ère

Division Section A numéro 458 e d'une contenance de 90 a 88ca - Projet d'acte : Approbation -

Décision définitive

ENVIRONNEMENT

(Dossier n°2022/12/SP/7) : Poursuite de la démarche « zéro déchets »

(Dossier n°2022/12/SP/8) : Financement du Contrat Rivière Escaut Lys et actions pour le

protocole d'accord 2023-2025 : Approbation - Décision

MARCHES PUBLICS

(Dossier n°2022/12/SP/9) : Contrôle des bâtiments communaux et du CPAS – marché conjoint :

cahier spécial des charges – choix du mode de passation du marché : Approbation – Décision

(Dossier n°2022/12/SP/10) : Ecluses de voirie : acquisition de bacs à fleurs en acier corten – Cahier spécial des charges – Choix du mode de passation du marché : Approbation – Décision
(Dossier n°2022/12/SP/11) : Marquages routiers – cahier spécial des charges – choix du mode de passation du marché : Approbation – Décision

ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)

(Dossier n°2022/12/SP/12) : Modification du ROI de la structure « Pecq Accueil » : Approbation - Décision

Questions

Réponse aux questions

Approbation PV de la séance précédente (10.10.2022)